



SI pour aménagement de la Nesque (Siren : 200075737)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Le Thor
Arrondissement	Avignon
Département	Vaucluse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/01/2000
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Pierre GABERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3511 route des Vignères
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	84250 LE THOR
Téléphone	04 90 78 78 25
Fax	
Courriel	sianesque@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	18 262
Densité moyenne	49,52

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
84	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE) (248400053)	CA
84	CC des Sorgues du Comtat (248400293)	CC
84	CC Ventoux Sud (200035723)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p>- aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - entretien et aménagement de cours d'eau - défense contre les inondations - protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines - réalisation (maîtrise d'ouvrage) des études et des travaux conformes aux alinéas 1 à 5 de l'objet du syndicat (entretien des berges et du lit de la Nesque et de ses affluents, lutte contre les inondations et la gestion du risque inondation (sur l'ensemble du lit majeur de la Nesque), préservation, restauration et valorisation des milieux naturels (aquatiques et terrestres associés), protection de la qualité des eaux (superficielles et souterraines) et la lutte contre la pollution, suivi quantitatif de la ressource en eau (superficielle et souterraine) - validation des projets, installation, ouvrages, travaux et activités dont la réalisation présente un impact et/ou une influence sur son fonctionnement et/ou sur la gestion de la Nesque et de ses affluents - animation d'une réflexion et participation à une démarche de non-dégradation des milieux naturels présents sur le bassin versant, conforme à l'alinéa 6 de l'objet du syndicat (gestion des sites remarquables en liaison avec la Nesque).</p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)